

Vocabulaire 13 : « qu'il / qu'ils / qu'elle / qu'elles / qu'on »

Règle

« Que » est un pronom relatif, tandis que « il », « ils », « elle », « elles » et « on » sont des pronoms personnels.

« **QUE** » s'utilise pour une phrase (proposition) relative.

Le pronom personnel s'emploie avec un verbe conjugué.

QU'IL	Les robes qu'il a prises sont longues. ph. principale : _____ complément : _____
QU'ILS	Les voyages qu'ils ont faits étaient féériques. ph. principale : _____ complément : _____
QU'ELLE	Les trousse qu'elle a achetées sont en liège. ph. principale : _____ complément : _____
QU'ELLES	L'élève qu'elles ont suivi est devenu grand. ph. principale : _____ complément : _____
QU'ON	Les vêtements qu'on a pris sont bleus. ph. principale : _____ complément : _____



Ce n'est pas correct d'écrire : que il... que elle...

Avoir deux voyelles côte à côte est grammaticalement incorrect. Ainsi, on contracte les deux mots à l'aide d'un apostrophe.

ATTENTION !

Lorsque ma phrase relative contient un deuxième sujet :

- **Le CVD est placé avant le verbe conjugué. Donc, pour les verbes composés, les participes passés s'accordent en genre et en nombre.**